

2 *La description des langues*

C'est un fait, cependant, que l'étude scientifique, non prescriptive, des langues s'est, pendant près d'un siècle, pratiquement limitée aux problèmes d'évolution. Nous retrouverons ces problèmes plus loin. On se contentera de rappeler ici que les langues se modifient sans jamais, pour cela, cesser de fonctionner, et qu'il y a des chances pour que la langue qu'on aborde, pour en décrire le fonctionnement, soit en cours de modification. Un instant de réflexion convainc d'ailleurs que c'est le cas pour toutes les langues à tout instant. Dans ces conditions, on se demandera s'il est possible de dissocier l'étude du fonctionnement de celle de l'évolution. Mais l'existence de modifications en cours ne se révèle guère à l'examen que par la comparaison des réactions des différentes générations en présence : 66 Parisiens nés avant 1920, réunis par le hasard, ont tous deux voyelles distinctes dans *patte* et *pâte*; parmi quelques centaines de jeunes Parisiennes nées après 1940, plus de 60 % ont, dans ces deux mots, une même voyelle /a/. On pourrait donc s'abstraire de toute évolution en limitant l'observation à l'usage d'une génération déterminée. Mais rien ne m'empêche, dans une description, de tenir compte du comportement linguistique des deux générations en présence : je sais, pour l'avoir maintes fois constaté, que les différences en cause n'empêchent pas le fonctionnement du français à la satisfaction générale entre adultes de plus de quarante ans et jeunes gens de moins de vingt ans; même si je ne retenais que l'usage des plus jeunes, il me faudrait tenir compte de celui de la minorité d'entre eux qui conserve la distinction traditionnelle et donner ainsi, des faits, une présentation qui n'exclurait pas l'usage des adultes. En fait, il convient que la description soit strictement **synchronique**, c'est-à-dire fondée exclusivement sur des observations faites pendant un laps de temps assez court pour pouvoir être considéré en pratique comme un point sur l'axe du temps. Il n'est pas impossible, il est même recommandé, dans une étude synchronique de relever les tendances évolutives de la langue en opposant les usages de différentes générations en présence. On dira dans ce cas qu'il s'agit d'une **synchronie dynamique**. On parlera de **diachronie** lorsqu'on confrontera les synchronies dynamiques successives de chaque langue.

2-1. Comment fonctionne une langue donnée

Le langage, objet de la linguistique, n'existe que sous la forme de langues diverses. Le premier soin du linguiste sera donc d'étudier ces langues. Celles-ci nous sont apparues comme étant, avant tout, des instruments de communication. C'est donc dans leur fonctionnement qu'il conviendra tout d'abord de les observer et de les décrire. Il s'agira de préciser, pour chacune d'entre elles, la façon dont elle analyse l'expérience humaine en unités significatives et comment elle utilise les latitudes offertes par les organes dits de la parole.

2-2. Synchronie et diachronie

A quiconque aborde aujourd'hui la linguistique sans idées préconçues, il peut sembler normal qu'on commence l'étude d'un instrument dans son fonctionnement avant de rechercher comment et pourquoi cet instrument se modifie au cours du temps.

2-3. Variété des usages

Les langues, on le sait, ne sont pas nécessairement identiques à elles-mêmes sur tout le territoire où elles se parlent. Les différences peuvent aller jusqu'à rendre aléatoires les tentatives de communication. On dira, dans ce cas, que la langue connaît plusieurs dialectes, et toute description devra spécifier de quel dialecte il est question. Mais il peut exister des divergences moins profondes qui n'affectent pas la compréhension mutuelle, celles qu'on constate, par exemple, entre le français d'un Toulousain et celui d'un Parisien : les Français du Midi, pour la plupart, ne distinguent pas entre *piqué* et *piquait*. Ici encore, le linguiste qui décrit le français contemporain aura un choix : il pourra soit exclure les usages méridionaux de sa description, soit constater que la distinction entre /-é/ et /-è/ n'est pas générale. Aucune communauté un peu vaste n'est linguistiquement homogène. Mais le descripteur, une fois son champ délimité à sa convenance, devra présenter les différences qu'il y constate comme les variantes d'un même usage, et non le fait de deux usages distincts.

2-4. Le « corpus »

La description synchronique n'est pas limitée aux langues contemporaines que l'on peut entendre et enregistrer. Rien n'empêche le linguiste de tenter une description du latin de Cicéron ou du vieil-anglais d'Alfred. Sa tâche sera, dans ce cas, plus complexe parce qu'il lui faudra retrouver, derrière la graphie, un système de phonèmes qu'elle ne reflète qu'imparfaitement. En revanche, son travail pourra être facilité du fait que les œuvres conservées de Cicéron ou d'Alfred forment un tout bien délimité qu'on soumet aisément à des traitements statistiques, ce qui permet de tirer des conclusions précises. Sans doute, les œuvres littéraires d'une période déterminée donnent nécessairement une idée incomplète de la langue ainsi attestée. Mais si tout autre accès à cette langue est impossible, on peut sans remords consi-

dérer ces documents comme pleinement représentatifs. Ces conditions de travail présentent de tels avantages qu'on est tenté de les recréer, lorsqu'on s'occupe d'un état de langue contemporain, en se constituant un « corpus », c'est-à-dire un recueil d'énoncés enregistrés au magnétophone ou pris sous la dictée. Une fois constitué, ce recueil, considéré comme intangible, ne reçoit plus d'additions, et la langue est décrite en fonction de ce qu'on y trouve. L'objection théorique qu'on peut faire à cette méthode du « corpus » est que deux chercheurs opérant sur une même langue, mais à partir de corpus différents, peuvent aboutir à des descriptions différentes de la même langue. L'objection pratique est qu'à tout moment le descripteur peut ressentir le besoin de compléter ou de vérifier son information et que, s'il se refuse à satisfaire ce besoin quand il le ressent, il écarte volontairement certains aspects de la réalité, nullement parce qu'ils ne sont pas pertinents, mais parce qu'ils lui avaient échappé tout d'abord.

2-5. La pertinence

Toute description suppose une sélection. Tout objet, quelque simple qu'il paraisse au premier abord, peut se révéler d'une complexité infinie. Or, une description est nécessairement finie, ce qui veut dire que seuls certains traits de l'objet à décrire pourront être dégagés. Ceux que relèvent deux personnes différentes ont toutes chances de ne pas être les mêmes. En face du même arbre, un observateur notera la majesté de son port et le caractère imposant de ses frondaisons; tel autre retiendra les craquelures du tronc et le chatolement du feuillage; un troisième s'essayera aux précisions chiffrées; un quatrième indiquera la forme caractéristique de chaque organe. Toute description sera acceptable à condition qu'elle soit cohérente, c'est-à-dire qu'elle soit faite d'un **point de vue déterminé**. Une fois ce point de vue adopté, certains traits, dits **pertinents**, sont à retenir : les autres, non pertinents, doivent être écartés résolument. Il est clair que, du point de vue du scieur de long, la couleur ou la forme des feuilles ne sont pas pertinentes, non plus que, du point de

vue du peintre, le pouvoir calorifique du bois. Chaque science présuppose le choix d'un point de vue particulier : seuls pertinents en arithmétique sont les nombres, en géométrie les formes, en calorimétrie les températures. Il n'en va pas autrement en matière de description linguistique. Soit une fraction quelconque d'une chaîne parlée; on peut la considérer comme un phénomène physique, une suite de vibrations que l'acousticien enregistrera grâce à ses machines et qu'il décrira en termes de fréquence et d'amplitude. Un physiologiste en pourra examiner la production; il notera quels organes entrent en jeu et de quelle façon. Ce faisant, l'acousticien et le physiologiste contribueront probablement à faciliter la tâche du descripteur, mais, pas un seul instant, ils n'auront amorcé le travail du linguiste.

2-6. Choix et fonction

Celui-ci ne commence qu'au moment où, parmi tous les faits physiques ou physiologiques, on fait le départ entre ceux qui contribuent directement à l'établissement de la communication et les autres. Les éléments retenus sont ceux qui, dans le contexte où on les trouve, auraient pu ne pas figurer, ceux donc que le locuteur a employés là **intentionnellement** et auxquels l'auditeur réagit parce qu'il y reconnaît une intention communicative de son partenaire. En d'autres termes, seuls les éléments porteurs d'informations sont pertinents en linguistique : si dans l'énoncé *prends le livre!* le linguiste distingue trois unités de première articulation, c'est qu'il y constate trois **choix** : *prends* au lieu de *donne*, *jette*, *pose*, etc., *le* au lieu de *un*, *livre* au lieu de *cahier*, *canif* ou *verre*; si dans *mille* /mil/ on distingue trois phonèmes, c'est qu'on y note trois choix successifs /m/ au lieu de /b/ (qui donnerait : *bile*), /p/ (qui donnerait : *pile*), /v/ (*ville*), etc., /i/ au lieu de /a/ (*mal*), /ò/ (*molle*), /u/ (*moule*), etc., /l/ au lieu de /z/ (*mise*), /r/ (*mire*), /s/ (*miche*), ou encore zéro (*mie*).

Le mot espagnol *mucho*, qui, physiquement, s'analyse correctement comme [mutʃo], ou comme [oʃtum] si l'on reproduit un enregistrement à l'envers, sera analysé en quatre et non en cinq phonèmes successifs, car, en espagnol, le son [ʃ] entraîne nécessaire-

c-à-d /t/ (tʃ) représente un phonème en espagnol
mais *much*
mush
mutt
DESCRIPTION DES LANGUES 33

ment un [t] précédent, de telle sorte que [tʃ] représente un choix, et non deux choix successifs.

Linguistiquement sont donc seuls pertinents les éléments de la chaîne parlée dont la présence n'est pas automatiquement entraînée par le contexte où ils apparaissent, ce qui leur confère une fonction d'information. C'est du fait de sa fonction qu'un élément de l'énoncé est considéré comme linguistique, et, comme nous le verrons, c'est selon la nature de cette fonction qu'on le classera parmi les autres éléments retenus. Ce serait une erreur de croire que le linguiste ne s'intéresse pas à la réalité physique des sons. Ce dont il fait abstraction, c'est ce qui normalement échappe au contrôle du locuteur, comme le timbre particulier de sa voix, ou les chevauchements qui résultent de l'inertie des organes qui ne s'adaptent pas assez vite aux besoins distinctifs successifs : dans *longuement*, /lõgmã/, les résonances nasales pertinentes de /õ/ rejoignent celles, pertinentes aussi, de /m/, nasalisant au passage le segment /g/ qui se prononce [ŋ] sans cesser, pour cela, d'être le phonème /g/.

2-7. Eliminer le sens?

Certains linguistes se sont fixé comme idéal la mise au point d'une méthode de description qui ne ferait pas intervenir le sens des unités significatives. Ceci donnerait plus de rigueur à la linguistique, en éliminant un domaine où l'expérience montre qu'il n'est pas facile d'ordonner les faits. Un peu d'ingéniosité en la matière permet sans doute d'aller assez loin dans ce sens : supposons que le français ne soit connu que par un vaste corpus recueilli sur des bandes sonores et dont nous supposons réalisée l'analyse en phonèmes. Le descripteur aura tôt fait de repérer certains segments que l'on retrouve dans des contextes différents, par exemple /kaje/ (*cahier*) dans les contextes /õkajevert/ (*un cahier vert*) et /lekaježõn/ (*les cahiers jaunes*). Une fois réalisée sur ces bases une analyse du texte en monèmes successifs, on classerait ensemble ceux qui apparaissent dans les mêmes contextes : il y aurait par exemple la classe des monèmes qui sont fréquemment suivis de /è/, /ré/, /ra/, /rõ/, etc. (c'est-à-dire, -ais, -ait, -aient, -rai, -ras,

-ra, -rons, -ront, etc.), parmi lesquels, /dɔ̃n/ (*donn-*, *donne-*), /kur/ (*cour-*), /reve/ (*réveille-*), etc. On aurait ainsi isolé ce que nous considérons comme les radicaux verbaux de la langue, et des considérations statistiques permettraient probablement de leur attribuer la fonction prédicative que nous leur connaissons. On parviendrait ainsi à une analyse intégrale de la langue qui permettrait d'établir une grammaire et même un lexique auquel ne manqueraient que les définitions de nos dictionnaires. En fait, aucun linguiste ne semble s'être avisé d'analyser et de décrire une langue à laquelle il ne comprenait rien. Selon toute vraisemblance, une telle entreprise réclamerait, pour être menée à bien, une consommation de temps et d'énergie qui a fait reculer ceux-là mêmes qui voient dans cette méthode la seule qui soit théoriquement acceptable. Lorsqu'on sait que /kaje/ dans *le grand cahier* désigne un certain objet, et que /kaje/ dans *le lait caillé* indique un état particulier de certains liquides, on ne perd pas son temps à rechercher si /lə/ (*lait*) n'est pas ici une unité appartenant à la même classe que /grã/ (*grand*) c'est-à-dire un adjectif, ce qui permettrait d'identifier /kaje/ dans les deux contextes. On ne saurait donc recommander une méthode qui fait totale abstraction du sens des unités significatives, mais il n'en faut pas moins se prémunir contre les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde sans précautions le domaine sémantique.

2-8. La forme, garantie du caractère linguistique

Ces dangers, lorsqu'on opère sur sa « propre langue », sont ceux que comporte l'utilisation de l'introspection : puisque je parle français et que le mot *maison* est un mot français, je n'ai qu'à rechercher en moi-même ce que représente le mot *maison*, et je déterminerai ainsi le sens de ce mot. Malheureusement lorsque j'essaie de voir ce qu'il évoque pour moi, une image apparaît, plus ou moins composite, dont je suis sûr, par certains de ses traits, qu'elle n'est pas celle que le mot évoquera chez toute autre personne. Il est donc clair que cette image, qui d'ailleurs varie chez moi d'un instant à un autre, ne saurait être considérée comme le « sens » du mot, bien commun de tous

les sujets de langue française. Tout ce que je sais du sens de *maison* c'est qu'un certain type d'expérience est associé chez moi au signifiant /mezɔ̃/ ou à son substitut graphique *maison* et que cette même association existe chez les autres personnes de langue française. La preuve m'en est fournie par leur comportement, y compris leur comportement linguistique selon lequel *maison* figure exactement dans les contextes où je pourrais le placer moi-même. Il faut noter que la vue d'une *maison* ne déclenche pas automatiquement le processus linguistique qui lui est associé et que, parallèlement, l'emploi du mot *maison* n'entraîne pas nécessairement l'évocation d'une expérience vécue. Il est même vraisemblable qu'il n'y a rien de tel dans la plupart des cas et qu'un énoncé ne s'accompagne pas, en général, d'une série d'évocations ou de prises de conscience correspondant à chacune des unités significatives successives. Ceci ne serait guère compatible avec la rapidité du discours. Mais ce n'est pas au linguiste à se prononcer en la matière. Il se contentera, pour sa part, de dire que rien ne peut être reconnu comme faisant partie de la langue qui ne soit commun à plusieurs sujets. Ceci vaut du sens comme de toute autre chose et exclut l'introspection comme méthode d'observation puisqu'elle ne peut jamais atteindre qu'une seule personne qui, d'ailleurs, étant en même temps observateur et objet observé, se trouve dans les conditions les plus défavorables pour poursuivre une recherche impartiale. Ce qui est, tout ensemble, commun à plusieurs sujets et directement observable, ce sont leurs réactions, linguistiques et non linguistiques, aux messages phoniques qui établissent la communication. Il n'y aura donc aucun « sens » en linguistique qui ne soit impliqué formellement dans le message phonique; à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme quelque part dans le message. On pourrait nous objecter les cas d'homonymie. Mais un segment comme *cousin* /kuzɛ̃/ n'a proprement aucun sens hors de contextes formellement différents (*mon cousin Charles m'a écrit, les cousins ne résistent pas au fly-tox*)^{mon-} qui établissent sa valeur, soit comme une sorte de parent, soit ^{hijues} comme un insecte.

Ceci a d'importantes conséquences qu'il ne faudra jamais

perdre de vue : d'une part, un élément linguistique n'a réellement de sens que dans un contexte et une situation donnés; en soi, un monème ou un signe plus complexe ne comporte que des virtualités sémantiques dont certaines seulement se réalisent effectivement dans un acte de parole déterminé : pour reprendre l'exemple de *maison*, dans les actes de parole *Madame n'est pas à la maison*, *il représente une maison de commerce*, *il lutte contre la Maison d'Autriche*, le contexte fait apparaître dans chaque cas certaines virtualités et rejette les autres dans l'ombre. D'autre part, aucune unité, grammaticale ou lexicale, ne pourra être attribuée à une langue si elle n'y correspond pas à des différences phoniques qui la caractérisent et l'opposent aux catégories du même type : on ne saurait, par exemple, parler d'un subjonctif dans une langue où l'on ne dispose pas de formes de subjonctif distinctes des formes de l'indicatif, comme *je sache* est distinct de *je sais*.

2-9. Dangers de la traduction

Lorsqu'on opère sur une langue qu'on connaît imparfaitement, on ne prend conscience du sens des unités significatives qu'en les traduisant dans « sa propre langue ». Le danger, dans ce cas, est qu'on peut être tenté d'interpréter la langue décrite en fonction de celle dans laquelle on traduit. Si, pour une même forme de l'autre langue, j'ai en français, « je sais » dans un cas, « je sache » dans un autre, je me laisserai peut-être aller à parler dans le premier cas d'indicatif, dans le second de subjonctif, c'est-à-dire que j'attribuerai à la langue étrangère des traits de la langue dont je me sers pour la décrire. Cependant, si la première répond toujours par des formes identiques aux indicatifs et aux subjonctifs du français, lui attribuer un subjonctif serait aussi déplacé que si un Allemand insistait pour distinguer entre un nominatif *l'homme* et un accusatif *l'homme* sous prétexte que, dans un cas, il dit *der Mann*, dans l'autre *den Mann*. On n'a pas le droit de parler de singulier et de pluriel lorsqu'on traite d'une langue où l'on ne trouve pas de pluriels formellement distincts de singuliers correspondants. Il convient donc de prendre conscience des dangers auxquels nous expose la nécessité, pour

comprendre une autre langue, de traduire chaque énoncé dans la nôtre, c'est-à-dire de réarticuler l'expérience étrangère selon le modèle qui nous est familier. Il faut, dès l'abord, poser en principe que nous ne sommes assurés de retrouver, dans une langue dont nous abordons l'examen, aucune des distinctions, aucune des unités, phonologiques ou grammaticales, auxquelles nous sommes habitués notre expérience linguistique antérieure. En revanche, il faut nous attendre à y rencontrer, formellement exprimées, des distinctions que nous n'aurions pu imaginer. Il ne faudra s'étonner ni de l'absence d'expression grammaticale du temps, de l'indifférence quant à la voix active ou passive, de l'inexistence de genres, ni de l'obligation pour les sujets de distinguer entre un « nous » qui inclut l'interlocuteur et un « nous » qui l'exclut ou entre des formes verbales désignant ce qui est visible et d'autres qui s'emploient en référence à ce qui n'est pas dans le champ du regard. On ne devra pas poser en principe que toute langue opère avec un sujet de la proposition, connaît des adjectifs et distingue le verbe du nom. En bref, puisque nous avons convenu d'appeler « langue » tout ce qui correspondait à une certaine définition (cf. 1-14), nous nous devons de ne pas postuler l'existence, dans une langue, de quelque chose qui ne figure pas, de façon explicite ou implicite, dans notre définition.

2-10. On commencera par la deuxième articulation

Lorsqu'on envisage la langue dans son fonctionnement comme outil de communication, il est normal qu'on désigne comme la première articulation celle selon laquelle s'analyse l'expérience à communiquer, et comme la seconde articulation celle des signifiants en phonèmes successifs. Mais il ne faut pas oublier que, dans la communication linguistique, on « signifie » quelque chose qui n'est pas manifeste au moyen de quelque chose qui l'est. Il est donc normal que le descripteur, qui procède par examen des faits observables, parte de ce qui est manifeste, les signifiants, pour remonter à ce qui ne l'est pas. Or les signifiants seront nécessairement décrits en termes de leurs composants phoniques, phonèmes et autres traits distinctifs éventuels. C'est pourquoi

il est normal que la description d'une langue commence par un exposé de sa phonologie, c'est-à-dire qu'apparaisse en premier lieu ce que nous avons appelé la deuxième articulation. Ce sont donc les conditions et les méthodes de l'analyse phonologique que nous examinerons tout d'abord.

2-11. La phonétique articulatoire

C'est en référence à la façon dont ils sont réalisés au moyen des « organes de la parole » que seront identifiés ci-dessous les traits phoniques pertinents et que seront décrites les variantes des unités phonologiques. On pourrait utiliser aux mêmes fins les ondes sonores produites par le jeu de ces organes. Mais la phonétique articulatoire reste plus familière à la plupart des linguistes et, en général, elle permet de mieux percevoir la causalité des changements phonétiques. On rappellera ici le fonctionnement des organes qui contribuent à la production des sons de la parole.

2-12. Les notations

On symbolise les sons du langage au moyen de lettres et de signes divers auxquels on attribue une valeur conventionnelle. Il existe de nombreux systèmes de notation phonétique qui, généralement, s'adressent à des publics différents. Les symboles qu'on utilise ici sont, le plus souvent, ceux que recommande l'*Association phonétique internationale*. Une notation (on dit souvent, à tort, une transcription) phonétique marque toutes les différences que perçoit l'observateur ou celles sur lesquelles il désire, pour une raison quelconque, attirer l'attention. Elle se place entre crochets carrés : [mutʃo], [oʃtum]. Une notation phonologique ne marque que les traits qu'une analyse de la langue a révélé distinctifs ou, plus généralement, dotés d'une fonction linguistique. Elle se place entre deux barres obliques : /mučo/.

2-13. L'air en mouvement

Les sons de la parole résultent généralement de l'action de certains organes, dits « organes de la parole », sur une colonne

d'air venant des poumons. Il se peut toutefois que l'air qui agit sur les organes ne provienne pas directement des poumons, mais soit celui qui a été emmagasiné, puis comprimé entre deux points du chenal expiratoire. Il peut également se produire que la pression de l'air soit moindre à l'intérieur de la bouche qu'à l'extérieur; dans ce cas le mouvement de l'air pourra se faire non plus de l'intérieur vers l'extérieur, mais de l'extérieur vers l'intérieur. En pratique, on a cependant intérêt à considérer comme normaux les sons qui résultent d'une expiration d'air venu des poumons. Ces sons existent dans toutes les langues et beaucoup de langues n'en connaissent pas d'autres. Lorsque, dans ce qui suit, nous ne précisons pas la source de l'air en mouvement, il faudra comprendre qu'il s'agit des poumons.

2-14. La glotte

Le premier organe qui peut faire obstacle au passage de l'air pulmonaire est la glotte, qui se trouve à la hauteur de la « pomme d'Adam ». La glotte est formée de deux replis musculaires des parois de la trachée. Ces replis sont désignés comme les **cordes vocales**. Lorsqu'elles se rapprochent, les cordes vocales peuvent obturer complètement le passage de l'air. C'est ce qui se produit avant la toux. Pendant la respiration, les cordes vocales sont largement écartées et l'air passe librement à travers la glotte dans les deux sens. Dans la parole, il est fréquent que les cordes vocales soient en contact et qu'elles entrent en vibration sous la pression de l'air expiré. Le son qui résulte des vibrations de la glotte s'appelle la **voix**.

2-15. La voix

La voix accompagne presque nécessairement certaines articulations buccales qui sont, par elles-mêmes, trop peu bruyantes pour être perçues dans des conditions normales. C'est notamment le cas pour les **voyelles**, qui représentent la voix diversement teintée par le volume et la forme variable de la cavité buccale, avec ou sans intervention des fosses nasales. Mais la voix peut

également accompagner un bruit assez caractérisé pour être perceptible sans son aide : l'initiale de *saute* consiste en un frottement bien perceptible sans le support de la voix ; l'initiale de *zone* présente le même frottement, mais accompagné de la voix. On dit que le [s] de *saute* est sourd, alors que le [z] de *zone* est sonore ou voisé. Le timbre plus ou moins grave ou aigu de la voix dépend d'abord de la longueur des cordes vocales : les femmes, dont la glotte est moins longue que celle des hommes, ont une voix naturellement plus aiguë. Il dépend, d'autre part, du degré de tension des cordes vocales, tension que le locuteur peut faire varier à sa guise. C'est lui qui constitue la mélodie de la parole. Les utilisations linguistiques de cette mélodie seront longuement examinées ci-dessous (§§ 3-24 à 32).

2-16. Le pharynx

On nomme « larynx » la partie du chenal expiratoire qui se trouve au niveau de la pomme d'Adam. Un peu plus haut, la trachée débouche dans une cavité, le pharynx, qu'on peut désigner aussi comme l'arrière-bouche. Lorsqu'on regarde le fond de sa bouche dans un miroir, on aperçoit, tout à fait à l'arrière, la paroi postérieure du pharynx ; le palais, qui forme la voûte de la bouche, se termine, vers le pharynx, par un repli de muqueuse, dit voile du palais, qui forme deux arcs séparés, au milieu de l'espace buccal, par une languette qui est la luvette (en latin *uvula*, d'où l'adjectif « uvulaire » pour désigner les produits phoniques résultant d'une action de la luvette). Le pharynx communique avec les fosses nasales tant que le voile du palais ne vient pas s'appliquer contre sa paroi postérieure. C'est de la zone inférieure et postérieure du pharynx que part l'œsophage. On a intérêt à concevoir le pharynx comme un passage à niveau : ce qui correspond à la route sur laquelle les voitures circulent tant que les barrières ne sont pas abaissées est représenté par le chenal respiratoire proprement dit qui commence avec les fosses nasales, et se continue, au-delà du pharynx, par la trachée vers les poumons ; ce qui correspond au chemin de fer est la voie alimentaire qui commence avec la bouche et continue, au-delà du pharynx, par

l'œsophage vers l'estomac ; le bol alimentaire, poussé par la langue vers l'arrière et le bas correspond au train qui ne passe qu'une fois fermées les barrières qui stoppent la circulation sur la route, c'est-à-dire, ici, le passage de l'air. Ces barrières sont d'une part le voile du palais qui se relève comme on l'a décrit ci-dessus, d'autre part l'épiglotte qui vient recouvrir l'orifice de la trachée et qui empêche les particules alimentaires de s'égarer dans le larynx. L'épiglotte et l'œsophage ne semblent guère intervenir dans le fonctionnement de la parole. Lorsqu'on parle, le voile du palais est soit relevé, soit abaissé. S'il est abaissé, une partie de l'air expiré passe par les fosses nasales et s'écoule à l'extérieur sans rencontrer d'obstacles. Cet air sera perdu pour la bouche, qui est le lieu où la plupart des sons prennent leur aspect caractéristique. Les sons seront donc mieux différenciés si la colonne d'air tout entière arrive à la bouche, c'est-à-dire si le voile du palais est relevé. C'est pourquoi, dans la parole, cette position de l'organe est nettement plus fréquente que celle qui permet le passage de l'air du pharynx aux fosses nasales.

2-17. Les voyelles

Dans le parler normal, les voyelles sont de la voix répercutée dans les cavités formées par les parties supérieures du chenal expiratoire. C'est essentiellement le volume et la forme de la cavité buccale qui donnent son timbre caractéristique à une voyelle. Ce volume et cette forme dépendent en pratique de trois facteurs : la position de la langue, celle des lèvres et le degré d'ouverture de la bouche. Le plus souvent, la langue se masse, soit à l'avant, soit à l'arrière de la cavité buccale. Lorsqu'elle se masse à l'avant, elle laisse entre elle et les lèvres un volume d'air assez restreint. Si, au même instant, les lèvres se rétractent autant que possible, la cavité comprise entre la langue et les lèvres est réduite au minimum. Lorsque, au contraire, la langue se masse vers l'arrière de la bouche, elle laisse entre elle et les lèvres une cavité assez vaste. Si, au même instant, les lèvres se projettent en avant autant que possible, la cavité comprise entre la langue et les lèvres atteint son maximum d'ampleur. La différence entre

fermée = haute
 rétractée = écartée (non arrondie)

cavité minima et cavité maxima n'a plus de sens si l'on s'efforce d'ouvrir la bouche toute grande, comme lorsqu'on montre sa gorge au médecin : dans ce cas la langue s'écarte au maximum du palais, les lèvres sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'il est possible, et il ne saurait plus être question qu'elles contribuent à limiter une cavité. La voyelle formée avec la bouche grande ouverte (comme dans *pas*) est notée [a]. Lorsque la bouche est fermée au maximum compatible avec la production d'une voyelle (absence de friction), on obtient la voyelle [i] (dans *ici*) pour la cavité minima (lèvres rétractées et langue massée vers l'avant), la voyelle notée [u] (ou de *coucou*) pour la cavité maxima (lèvres poussées vers l'avant et arrondies, langue massée vers l'arrière). On peut donc dire que [i] est une voyelle **fermée, antérieure** et **rétractée** et que [u] (fr. *ou*) est une voyelle **fermée, postérieure et arrondie**. La voyelle [a] peut être dite **ouverte**.

2-18. Degrés d'ouverture des voyelles

Les voyelles [i] et [u] sont les plus fermées, chacune de son type. Lorsque l'ouverture de la bouche est supérieure à celle de [i] et de [u] et inférieure à celle de [a], il reste possible de distinguer entre une voyelle antérieure et rétractée notée [e] (*e* d'esp. *peso*) et une voyelle postérieure et arrondie notée [o] (*o* d'esp. *moza*). On peut également envisager quatre degrés différents d'ouverture vocalique supposés équidistants : un premier, **maximum**, pour [a], un deuxième avec une antérieure rétractée notée [e] (*e* de *près*) et une postérieure arrondie notée [o] (*o* de *botte*), un troisième avec [e] (ou plus spécifiquement [ɛ]; *é* d'*été*) et [o] (ou plus spécifiquement [ɔ]; *o* de *méto*), et un quatrième avec [i] et [u]. On peut naturellement concevoir une infinité de différents degrés d'ouverture entre [a] d'une part, [i], [u] d'autre part. Pour décrire l'anglais, il est utile de distinguer un [æ] (dans *cat*) plus ouvert que [e] et un [ɒ] (dans *not*) plus ouvert que [ɔ], l'un et l'autre moins ouverts que [a]. En français, on distingue traditionnellement entre un [a] d'avant (dans *patte*) noté [a], et un [ɑ] d'arrière (dans *pâte*) noté [ɑ].

2-19. Types vocaliques intermédiaires

La poussée de la masse de la langue en avant peut se combiner avec la poussée en avant et l'arrondissement des lèvres. On obtient ainsi une cavité moyenne située vers l'avant. Le résultat, pour le plus faible degré d'ouverture, est ce qu'on note [y] ou [ü] (*u* de *pur*); correspondant à [e] et [o], on a la voyelle notée [ø] ou [ö] (fr. *peu*) et, avec le degré d'ouverture de [e] et [ɔ], on trouve [œ] (fr. *peur*).

La poussée de la masse de la langue vers l'arrière peut se combiner avec une rétraction des lèvres. On obtient dans ce cas une cavité moyenne située vers l'arrière. Le résultat, pour le plus faible degré d'ouverture, se note [ɯ]; c'est la voyelle notée *ɯ* dans le roumain *mind* « main »; la voyelle notée *ɤ* dans le même mot est de même type et correspond à un degré d'ouverture intermédiaire entre celui de [ɯ] et celui de [a].

2-20. Voyelles moyennes, neutres et centralisées

Outre les voyelles caractérisées par des articulations extrêmes (rétraction maxima, poussée maxima vers l'avant, etc...), on rencontre des articulations moyennes de natures diverses qu'on peut caractériser en référence à celles qui ont été décrites ci-dessus; la voyelle du russe *byl*, par exemple, a le même degré de fermeture que [i] et [u], les lèvres sont rétractées comme pour [i], mais le point le plus élevé de la masse de la langue n'est ni très en avant comme pour [i] ni très en arrière comme pour [u]. Une voyelle est dite neutre lorsqu'elle n'est ni très fermée, ni très ouverte, ni franchement antérieure ou postérieure, ni rétractée, ni arrondie. La voyelle neutre se note [ə]. C'est celle qu'on entend lorsqu'on hésite sur ce qu'on va dire (*heu... heu*) ou à la finale d'anglais *villa* et d'allemand *Gabe*. Une voyelle dont l'articulation tend vers celle de la voyelle neutre est dite centralisée.

2-21. Voyelles tendues et voyelles lâches

Selon que la voyelle s'articule avec une grande tension des organes, et notamment de la langue, ou avec une relative mollesse,

elle est dite tendue ou lâche. C'est là l'essentiel de la différence entre fr. *sic*, *soute*, avec les voyelles tendues [i] et [u], et angl. *sick*, *soot* avec les voyelles lâches [ɪ] et [ʊ]. La voyelle lâche suggère en fait un timbre plus ouvert et une personne peu avertie peut prendre un [i] pour un [e], un [u] pour un [o]. La distinction n'a guère de valeur que pour les voyelles les plus fermées.

2-22. Voyelles nasales

Dans le cas de toutes les voyelles décrites jusqu'ici, nous avons supposé que le voile du palais était relevé et concentrait dans la cavité buccale tout l'air venu des poumons. Toutefois l'abaissement du voile qui permet à une partie de l'air de s'échapper par le nez n'empêche pas l'articulation des voyelles. Il y ajoute des résonances nasales particulières; mais, en privant la bouche d'une partie de l'air disponible, il atténue la netteté des différences entre les diverses articulations vocaliques. Le français connaît des voyelles nasales dans *vin*, *un*, *vent*, *fond*.

Une langue n'a pas nécessairement les mêmes timbres pour ses voyelles nasales et ses voyelles non nasales, dites aussi orales : la voyelle de *vin* est la version nasale d'une voyelle [æ] qui n'existe pas comme voyelle orale en français. Les voyelles nasales se notent au moyen du tilde ([~]) placé au-dessus du signe désignant la voyelle orale correspondante. Les mots à nasales cités ci-dessus se notent [væ̃], [œ̃], [vɑ̃], [fɔ̃]. (ð̃) ou (ɛ̃) ?

2-23. Durée des voyelles

Lorsque la durée d'une voyelle est sensible, on dit que la voyelle est longue. La durée de l'articulation vocalique dépend souvent du contexte; mais il n'est pas rare que deux segments vocaliques ne diffèrent que par leur durée : chez beaucoup de Français, la voyelle de *mâtre* a une durée plus considérable que celle de *mètre*; on notera la première [ẽ], [e:] ou [ɛ̃] et la seconde [e] ou, si l'on veut attirer l'attention sur sa brièveté, [ɛ̃]. Lorsqu'une langue distingue des voyelles longues et des voyelles brèves, il n'est pas rare que les longues soient plus tendues et les brèves

plus lâches. C'est le cas en allemand du nord où *ihm* se prononce avec un [ĩ] long et tendu, *im* avec un [ɪ] bref et lâche. Les voyelles longues sont également exposées à être diphtonguées, ce qui veut dire qu'au cours de leur émission, les organes modifient graduellement leur position; c'est ainsi que les sons anglais qu'on trouve parfois notés [ĩ] et [ẽ] sont le plus souvent articulés respectivement [iɪ] et [eɪ] (dans *feed* et *fake* par ex.), c'est-à-dire qu'en fait, la bouche se ferme graduellement du début de l'émission jusqu'à la fin.

2-24. Les consonnes

On nomme consonnes les sons qui se perçoivent mal sans le soutien d'une voyelle précédente ou suivante.

Une **occlusive** est une consonne qui suppose une fermeture du chenal expiratoire. On peut percevoir le relâchement brusque de cette fermeture devant la voyelle suivante : dans [pa], la fermeture des lèvres se relâche sous forme d'une explosion devant la voyelle [a] qui suit. Mais on peut également percevoir le bruit produit par cette fermeture lorsqu'elle interrompt une voyelle précédente : ce qu'on perçoit dans [ap] est essentiellement la brusque interruption du [a] par l'occlusion des lèvres. Comme il n'y a pas d'explosion sans occlusion préalable, occlusion perçue dans [ap] et non perçue dans [pa], celui qui parle ne penserait pas à distinguer entre le [p] explosif de [pa] et le [p] « implusif » de [ap].

Une **consonne** qui comporte un resserrement du chenal expiratoire qui ne va pas jusqu'à la fermeture est dite **fricative** si le frottement de l'air au niveau du resserrement est nettement perçu. On parle également, dans ce cas, de **constrictive**. Lorsque la lèvre inférieure se rapproche des dents d'en-haut et que l'air qui s'échappe de la bouche frotte contre les deux côtés de l'étranglement ainsi formé, on obtient la fricative qui s'entend à l'initiale de *fou*.

On a intérêt à parler de **spirantes** lorsque, dans le cas d'un resserrement du chenal, on perçoit plutôt des résonances qu'un frottement : au *z* d'esp. *caza* correspond une fricative, au *d* de *cada* une spirante.

Dans le cas où l'air expiré contourne un obstacle central, on parle de latérales; l'obstacle est le plus souvent la pointe de la langue qui touche un point de la voûte de la bouche, tandis que l'air s'échappe de chaque côté; c'est le son qu'on perçoit à l'initiale de *lac*. Les **vibrantes** résultent de la vibration d'un organe sous la pression de l'air expiré; on entend une vibrante à l'initiale d'ital. *raro*, esp. *raza* et, chez ceux qui roulent leur r, au début de fr. *rang*.

On groupe souvent fricatives, spirantes, latérales et vibrantes sous la désignation de continues; par opposition, les occlusives sont dites alors momentanées: rien n'empêche, en effet, de prolonger l'articulation de la fricative à l'initiale de *fou*, alors que ceci n'est pas possible pour le [p] de [pa].

En principe, chacun des types consonantiques décrit ci-dessus peut être réalisé à différents points des organes de la parole. Ceci est surtout vrai des occlusives, des fricatives et des spirantes. Nous allons ci-après passer en revue les différentes productions consonantiques des différents organes. Nous commencerons par les organes dont il est le plus facile d'observer les mouvements.

2-25. Les labiales

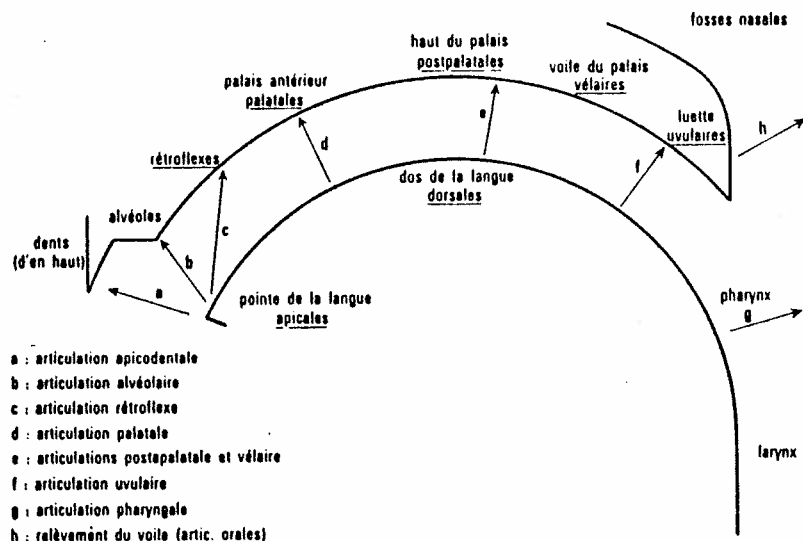
On appelle labiales les productions phoniques qui font intervenir les lèvres ou, tout au moins, la lèvre inférieure. On distinguera les **bilabiales**, pour lesquelles les deux lèvres sont actives, et les **labio-dentales** dans la production desquelles interviennent la lèvre inférieure et les dents d'en haut.

Les occlusives bilabiales se notent [p] si elles sont sourdes, c'est-à-dire non accompagnées de vibrations glottales; elles se notent [b] si elles sont sonores, c'est-à-dire accompagnées de la voix. Articulée avec le voile du palais abaissé de façon que l'air puisse s'échapper par les fosses nasales, l'occlusive bilabiale (généralement sonore) notée par [m] est dite nasale; ce n'est plus une momentanée, mais une continue puisqu'on peut faire durer le son avant l'explosion.

Lorsque l'air s'échappe entre les deux lèvres rapprochées, la friction est peu audible et le produit se caractérise mieux comme

SCHEMA DES ARTICULATIONS INTRABUCCALES

(les organes qui n'interviennent pas dans la phonation ne sont pas indiqués)



spirant que comme fricatif. Une grande tension des lèvres réclamerait probablement beaucoup plus d'énergie que celle qui est normalement disponible pour l'articulation des sons de la parole. La sourde, qui se note [ɸ], est rare et instable, car elle n'a, pour s'imposer à l'ouïe des auditeurs, ni vraie friction, ni vibrations glottales pour la soutenir. Que l'articulation labiale se relâche un peu, et ce qu'on percevra ne sera plus causé par l'air qui s'échappe au niveau des lèvres, mais par celui qui passe à travers la glotte, et [ɸ] deviendra ce qu'on appelle une aspiration et qu'on note [h]. La sonore, qui se note [β] et s'entend entre les deux voyelles d'esp. *saber*, est plus perceptible du fait de la voix qui l'accompagne.

Les fricatives labiales vraiment stables sont les labio-dentales, la sourde [f] et la sonore [v], dont la production a été décrite ci-dessus (§ 2-24). Du fait des interstices entre les dents, une occlusion labio-dentale est difficilement réalisable. On constate donc

schéma [f?]

que la position des organes qui est la plus recommandée pour l'articulation fricative, ne vaut rien pour l'occlusion et, vice versa, que la position favorable à l'occlusion ne permet pas de produits fricatifs satisfaisants. Cette situation se retrouvera ailleurs.

2-26. Les apicales (occlusives, fricatives et spirantes)

Les sons apicaux sont ceux qui résultent de l'action de la pointe (*apex*) de la langue. Selon le point de la voûte de la bouche où s'applique cette pointe, on distinguera entre des **apico-dentales**, des **apico-alvéolaires** et des **rétroflexes**.

Les occlusives apico-dentales se notent, la sourde [t], la sonore [d]. Elles s'entendent à l'initiale de *temps* et de *dent*. La nasale correspondante se note [n]. Pour tous ces sons, la tranche de la langue vient s'appuyer contre les faces internes des dents d'en haut de telle façon que les interstices soient parfaitement obturés. Pour passer des occlusives [t] [d] aux fricatives notées [θ] [ð] ou [p] [b], la tranche de la langue s'abaisse et le frottement se produit entre cette tranche et celle des dents d'en-haut. Comme, dans ces conditions, on aperçoit entre les dents la partie inférieure de la langue, on désigne souvent ces fricatives comme des interdentales, ce qui peut laisser supposer, à tort, une intervention des dents d'en-bas.

Les occlusives apico-alvéolaires ne diffèrent des précédentes que parce que la tranche de la langue s'applique un peu au-dessus des dents, contre la muqueuse qui recouvre les alvéoles des dents supérieures. Ce sont celles qu'on entend à l'initiale d'angl. *two*, *do*, *no*. On les note en général au moyen des signes qui servent aussi pour les apico-dentales. Dans une langue comme l'anglais, où [t], [d], et [n] sont apico-alvéolaires, les fricatives [p] [b] s'articulent entre la tranche de la langue et la paroi postérieure des dents d'en-haut, mais acoustiquement ces fricatives diffèrent fort peu de celles qui s'articulent un peu plus bas. La différence graphique entre [θ] [ð] d'une part, [p] [b] d'autre part sera mise à profit, non pour distinguer entre des « interdentales » et des « post-dentales », mais pour marquer, par exemple, la diffé-

rence entre la spirante [ð] d'esp. *cada* et la fricative [ð] d'anglais *that*.

Dans le cas des **rétroflexes**, la pointe (ou la tranche) de la langue est relevée si haut vers le palais que le contact s'établit, non plus exactement entre la pointe et le palais, mais entre le dessous de la langue et ce dernier. Les occlusives rétroflexes peuvent se noter [ʈ], [ɖ] et [ɳ]. Les fricatives rétroflexes, très différentes de celles qu'on note [ɣ] et [ʁ], appartiennent au type examiné ci-dessous sous le nom de « sifflantes ». Le son qui s'entend à l'initiale de *run* dans certaines variétés de l'anglais peut être défini comme une spirante rétroflexe sonore.

2-27. Les apicales (latérales et vibrantes)

Les latérales sont le plus souvent des apicales, des apico-dentales comme à l'initiale de fr. *lac*, it. *lago*, ou des apico-alvéolaires comme à l'initiale de port. *lago* ou la finale d'angl. *fill*. Comme les deux orifices latéraux sont trop larges pour que se produise un frottement, c'est la forme des cavités buccales qui importe ici : si la pointe de la langue est tendue vers l'avant, l'espace compris entre la langue et le palais sera sensiblement uniforme le long du chenal; si, au contraire, la pointe de la langue se relève vers les alvéoles, le corps de l'organe se creusera immédiatement derrière la pointe pour se relever vers le fond de la bouche. Ce relèvement postérieur, analogue à celui qu'on constate dans le cas de la voyelle [u], donne à [l] apico-alvéolaire son timbre caractéristique.

Les latérales sont normalement accompagnées de vibrations glottales, ce qui se comprend dans le cas d'articulations aussi peu bruyantes par nature. Dans les langues où l'on distingue, de / sonore, un / sourd, celui-ci tend à devenir fricatif de façon que le bruit de frottement compense, pour l'oreille, la voix qui manque : dans ce cas, le passage de l'air se fait d'un seul côté et cet orifice latéral unique est réduit de telle façon que la friction de l'air y soit audible.

La vibrante apicale, qui se note [r], résulte de battements de la pointe de la langue contre une partie quelconque de la partie

antérieure de la bouche. Le nombre de battements successifs peut varier beaucoup sans changer l'identité du son. On oppose souvent, cependant, le battement unique (parfois noté [ɾ]) aux battements multiples. C'est ce qui distingue les deux mots espagnols *pero* (avec [ɾ]) de *perro* (avec [r] à plusieurs battements). En anglais d'Amérique, le *dd* de *ladder* et le *tt* de *latter* se prononcent communément comme [ɾ].

2-28. Les sifflantes et les chuintantes

La partie antérieure de la langue, ce que nous avons désigné comme la tranche ou la pointe, et les régions avoisinantes sont, de tous les organes dits de la parole, les plus musclés et les plus souples. Selon que cette partie de l'organe sera molle ou tendue, plate ou creusée selon son sillon médian, les sons produits pourront être fort différents. Les continues apicales notées [θ] ou [β], [ð] ou [ð] sont toutes articulées avec la langue plate, le frottement caractéristique des fricatives se produisant sur un large front entre la tranche de l'organe et les incisives supérieures. D'autres continues, désignées comme des sifflantes, sont caractérisées par un frottement énergique produit par l'air passant par un orifice étroit réalisé au niveau des alvéoles par une dépression du sillon médian de la langue, alors que, sur chaque côté de ce sillon, la langue s'appuie énergiquement contre les alvéoles de façon que l'air ne puisse s'échapper que vers le centre. La sifflante sourde se note [s], la sonore [z]. On distinguera d'une part des sifflantes apico-alvéolaires où c'est la pointe de la langue qui est au niveau de la zone de friction : [s], dans la prononciation castillane de l'espagnol, est apico-alvéolaire; d'autre part, des sifflantes pré-dorso-alvéolaires où c'est une partie antérieure du dos (*dorsum*) de la langue qui est au contact des alvéoles; la pointe de la langue, totalement inactive dans ce cas, peut descendre jusque derrière les dents d'en bas. Les sifflantes pré-dorso-alvéolaires sont celles que l'on rencontre normalement en français, et de façon générale dans les langues qui présentent, à côté des sifflantes ordinaires, un type fricatif apparenté, celui des chuintantes. Les chuintantes sont, comme les types précédents, articulées au niveau des

alvéoles, mais elles s'en distinguent par un volume différent des cavités buccales, souvent en rapport avec une poussée des lèvres vers l'avant qui détermine un large espace entre la zone de friction et l'orifice buccal. Les chuintantes se notent la sourde [ʃ] la sonore [ʒ], ou encore [ʂ] et [ʐ] respectivement.

On peut désigner comme des sulcales (lat. *sulcus* "sillon") l'ensemble des articulations comportant une dépression du sillon médian de la langue.

Les fricatives rétroflexes, du fait de leur articulation énergique qui détermine un étroit orifice d'issue de l'air, et en raison du volume assez considérable de la cavité comprise entre la zone de friction et les lèvres, ressemblent assez à des chuintantes et se confondent souvent avec elles.

2-29. Les dorsales palatales (pré-palatales)

Les dorsales résultent de l'action du dos de la langue qui se relève vers la voûte de la cavité buccale représentée, vers l'avant, par le palais dur, vers l'arrière, par le palais mou ou voile du palais. Seules sont qualifiées de « palatales » les dorsales qui s'articulent vers l'avant, contre le palais dur. C'est dans la même zone que s'articule la voyelle [i], et ceux qui ne connaissent pas les palatales dans leur parler les perçoivent en général comme accompagnées d'un [i] bref non syllabique. On dit souvent des palatales qu'elles sont « mouillées » : ainsi l'occlusive sourde notée [c] ou, analytiquement [tʃ] est souvent conçue et désignée comme un [t] ou un [k] mouillé, tandis que la sonore correspondante, notée [j] ou [ɟ], serait un [d] ou un [g] mouillé. La nasale palatale se note [ɲ], [ɳ] ou [ɳ̃].

La fricative palatale sonore est très répandue; on lui donne parfois le nom de *yod* et on la note par [j]. Lorsque, par excès d'ouverture, le frottement de l'air entre le dos de la langue et le palais n'est plus perçu, on obtient une spirante qui n'est qu'un [i] non syllabique noté [i]. Mais il n'est pas rare que la notation [j] recouvre aussi bien la spirante que la fricative. La fricative sourde correspondante se note [ç]; c'est proprement ce qu'on appelle, en allemand, le *ich-Laut*.

Les latérales palatales, qui ne sont pas rares, se notent [ʎ] ou [j]. Le *gli* de l'italien *paglia* et le *ll* de l'espagnol *calle* dans la prononciation traditionnelle sont des latérales palatales.

2-30. Dorsales post-palatales, vélaires et uvulaires

Les dorsales articulées vers le point le plus élevé de la cavité buccale ne sont plus perçues comme des « mouillées ». Elles peuvent être plus ou moins antérieures ou postérieures selon la voyelle qui les accompagne (plus antérieure dans *qui*, plus postérieure dans *cou*). Mais on peut faire abstraction de ces différences et noter l'occlusive sourde [k], l'occlusive sonore [g] et la nasale correspondante [ŋ].

Lorsque le rapprochement du dos de la langue vers la voûte buccale n'aboutit pas à une fermeture complète, on obtient un son continu qu'on notera [χ] s'il est sourd, [ɣ] s'il est sonore. Ces continues dorsales moyennes sont des produits phoniques assez instables : il semble qu'on répugne à relever la masse de la langue aussi haut, à moins qu'elle ne trouve appui contre la voûte, ce qui est le cas pour les articulations occlusives. Il se passe fréquemment pour [χ] ce que nous avons signalé ci-dessus (2-25) pour [φ] : dès que l'articulation se relâche un peu, ce qu'on perçoit n'est plus causé par l'air qui s'échappe au niveau du dos de la langue, mais par celui qui passe à travers la glotte, et [χ] devient ce qu'on appelle une aspiration et qu'on note [h]. C'est ce qui se produit souvent dans ceux des usages espagnols où la « jota » de *paja* s'articule au même endroit que le *g* de *paga*, l'un et l'autre respectivement comme [χ] et [ɣ]. Ici, comme pour les labiales, la sonore [ɣ] est plus perceptible que la sourde du fait de la voix qui l'accompagne, et elle se maintient mieux.

Il n'est pas rare que la sourde [χ] « bascule » vers l'avant ou vers l'arrière, c'est-à-dire en vient à s'articuler avec des parties du dos qui sont plus naturellement en contact avec la voûte. Si elle bascule vers l'avant, le résultat est [ç] comme dans le cas du *ch* allemand de *ich*. Si elle bascule vers l'arrière, on obtient une fricative énergique, qu'on notera [x], articulée contre le fond du voile aux environs de la luette. C'est ce qui s'est produit dans le cas

[X] = uvular (comme y IPA)
[χ] = velar
DESCRIPTION DES LANGUES

du *ch* d'all. *Buch*, *ach*. C'est également le cas de la « jota » de certains usages castillans où *paja* se prononce [paxa] et non [paɣa] ; dans ces usages, la sourde peut entraîner la sonore dans son recul, de sorte que *paga* devient [paxa] avec une fricative sonore notée [x] analogue à celle qui correspond normalement au *r* de fr. *Paris* dit souvent « *grasseyé* » par opposition à la prononciation comme une vibrante apicale dite « roulée ». Les fricatives dorso-uvulaires sourde et sonore sont les réalisations fréquentes de ce qu'on appelle l'*r* fort dans le portugais de Lisbonne ou de Rio de Janeiro.

Il n'est pas impossible de réaliser une occlusion dorsale contre le fond du voile vers la luette. La sourde, qui seule est assez fréquente, se note [q]. La sonore et la nasale, plus rares, se notent respectivement [G] et [N]. La vibrante réalisée au moyen de la luette se note au moyen de [R]. Il n'est pas exceptionnel que l'articulation de [x] et de [ɣ] comporte quelques vibrations de cet organe.

2-31. Pharyngales

Le rapprochement des parois antérieure et postérieure du pharynx, c'est-à-dire de la partie la plus profonde du dos de la langue et du fond de la bouche, peut aboutir à une occlusion ou à une friction. Les linguistes ont peu l'occasion de traiter des occlusives pharyngales. Mais une langue bien connue, l'arabe, présente des fricatives pharyngales sourdes et sonores notées respectivement [ħ] et [ʕ].

2-32. Les glottales

Nous avons vu, dans ce qui précède, l'importance des vibrations glottales qui, sous le nom de voix, accompagnent une majorité des sons du langage. Nous avons vu également (2-25 et 2-30) que l'on peut percevoir le frottement de l'air qui passe entre les parois de la glotte et que ce produit, qu'on désigne communément comme une « aspiration », se note [h]. On notera en outre

que la fermeture de la glotte qui se produit avant la toux est une occlusion comme une autre. C'est une consonne que l'on note [ʔ].

2-33. Aspirées et glottalisées

Lorsqu'on prononce [ga], la voyelle est précédée d'une consonne sonore, ce qui veut dire que les cordes vocales vibrent du début jusqu'à la fin. Si l'on prononce [ka], la voyelle est précédée d'une consonne sourde et les vibrations ne commencent qu'avec la voyelle; si, au moment où [k] explose, les cordes vocales sont assez rapprochées pour entrer immédiatement en vibration, on percevra la voyelle dès que l'occlusion de [k] sera relâchée; le [k] sera alors non aspiré. Mais si les cordes vocales sont maintenues écartées pendant toute l'émission de [k], il leur faudra un certain temps pour établir le contact nécessaire pour que commencent les vibrations. Pendant ce temps, l'air sortant des poumons frottera contre les cordes vocales; il se produira ce qu'on nomme l'aspiration et qu'on note [h]; on percevra donc [kha]. Mais comme [h] représente le passage de la position de la glotte qui caractérise ici le [k] à celle qui est requise par la voyelle, on ne considère pas l'aspiration comme un son particulier, mais comme une caractéristique d'un [k] dit aspiré et qu'on note [k'] ou [k^h]. Les occlusives sourdes du français ne sont pas aspirées; celles de l'anglais le sont légèrement.

On peut articuler les occlusives avec la glotte totalement fermée. Dans ce cas, de l'air se trouvera enfermé entre l'occlusion particulière (occlusion dorsale pour [k] par exemple) et celle qui se réalise au niveau de la glotte. Si on relève alors l'ensemble de la glotte, la pression de l'air emmagasiné augmentera et permettra la rupture de l'occlusion particulière; l'explosion glottale, déterminée, elle, par la pression de l'air venu des poumons, suivra, précédant immédiatement les vibrations nécessaires à la production de la voyelle suivante. On percevra donc [kʔa]. Mais comme [ʔ] représente le passage de la position de la glotte qui caractérise ici [k] à celle qui est requise par la voyelle, on ne considère pas le [ʔ] comme un son particulier, mais comme une caractéristique

d'un [k] dit glottalisé ou éjectif qu'on notera, dans le cas de la dorsale, comme [kʔ]. Si le relâchement glottal anticipe l'explosion buccale au lieu de la suivre, la consonne est perçue comme une sonore pré-glottalisée, par ex. [ʔg]. Le relèvement de la glotte aboutira à donner à l'air emmagasiné une pression suffisante d'autant plus facilement que le volume de la cavité comprise entre les deux occlusions sera, au départ, plus petit. C'est pourquoi il est plus facile de réaliser un [kʔ] qu'un [tʔ] et que beaucoup de langues qui présentent des glottalisées n'ont pas de [pʔ]. Glottalisées et pré-glottalisées ne sont pas rares hors d'Europe; ce qu'on note q dans la transcription de l'arabe est souvent une occlusive dorsale profonde glottalisée.

Dans la production d'une occlusive avec la glotte fermée, celle-ci peut s'abaisser au lieu de se relever. La pression de l'air emmagasiné, diminue alors et, lorsque se relâche l'occlusion buccale particulière, c'est l'air extérieur qui fait explosion en pénétrant dans la bouche. En même temps, l'air pulmonaire s'infiltre à travers la glotte qui vibre et le produit total est perçu comme une sonore. Les sons réalisés ainsi sont dits implosifs ou injectifs. On les note diversement et notamment au moyen de petites capitales ([B], [D], etc.). Dans les langues d'Afrique noire qui connaissent ces sons, les labiales et les apicales sont plus fréquentes que les dorsales.

2-34. Les clics

Dans beaucoup de régions du Globe, en Europe notamment, on pratique deux clics, le baiser, qui est un clic bilabial, et un clic apico-alvéolaire qui marque l'énervement et qui, lorsqu'il est répété à plusieurs reprises, correspond à ce qu'on orthographie taratata (en anglais *tut tut*). Dans certaines langues, notamment en Afrique du Sud, les clics représentent des consonnes normales combinables avec les voyelles. Ils sont produits en créant un vide à quelque point du chenal expiratoire en écartant les organes entre deux points où se maintient la fermeture. Dans le cas de taratata, ces deux points d'occlusion sont respectivement dans les zones apico-alvéolaire et dorso-vélaire, la langue créant un vide

en se déprimant entre ces deux points. Le bruit de clic se réalise en relâchant brusquement l'occlusion antérieure de telle façon que l'air extérieur pénètre dans le vide réalisé entre les deux occlusions.

2-35. Articulations buccales complexes

Nous savons que les articulations buccales se combinent nécessairement avec des positions caractéristiques de la glotte. Mais l'exemple des clics nous indique qu'une production phonique peut résulter de la combinaison de deux articulations de la bouche. Il n'est pas rare, par exemple, que l'on combine une articulation consonantique quelconque, une labiale par exemple, avec la position des organes requise pour une voyelle caractéristique comme [i] ou [u]. Les articulations consonantiques qui se combinent avec la poussée de la masse de la langue vers l'avant du palais caractéristique de [i] sont dites palatalisées. Il ne faut pas confondre les sons palataux, résultat d'une unique articulation dans la région du palais dur, et les sons palatalisés qui combinent l'articulation palatale avec une articulation spécifique : un [p] ne saurait être palatal, puisqu'il est labial, mais il peut être palatalisé; il se note, dans ce cas, [p']. Le russe connaît toute une série de sons palatalisés, et notamment [t'] et [d'] qui résultent bien d'une combinaison de deux articulations concomitantes, apicale et dorso-palatale, et non, comme [t] et [d], d'une seule articulation dorso-palatale.

Les articulations consonantiques qui se combinent avec la poussée des lèvres en avant et le recul de la masse de la langue vers le voile du palais caractéristiques de [u] sont dites labio-vélarisées : un [t], par exemple, qui est apical par nature, peut être labio-vélarisé et se note alors [tʷ]. Un [p], bien que labial par nature, peut également être labio-vélarisé, les lèvres étant pour [pʷ] poussées plus loin vers l'avant que pour [p].

On appellera labio-vélaires les sons qui combinent l'articulation labiale et l'articulation vélaire sans qu'on puisse préciser laquelle est la plus spécifique. Certaines labio-vélaires combinent une occlusion dorsale et l'articulation labiale et linguale de [u]; on postule, pour l'indo-européen, de telles labio-vélaires notées

*kʷ, *gʷ, etc. Mais les véritables labio-vélaires combinent une articulation labiale et une articulation vélaire de même type : deux occlusions, deux frictions ou deux articulations du type spirant. Les labio-vélaires continues, normalement spirantes, se notent au moyen de [w] ou, si le degré d'ouverture est celui de [u], au moyen de [u]; dans certains usages anglais on trouvera la sourde, notée [ʍ], correspondant au wh de la graphie. Les labio-vélaires momentanées ont deux occlusions concomitantes qui se relâchent successivement, la vélaire d'abord, la labiale ensuite; on les note au moyen des digraphes [kp], [gb]. Ces doubles occlusives ne sont pas rares en Afrique.

On peut combiner les diverses articulations consonantiques avec une poussée de la masse de la langue vers l'arrière de la cavité buccale sans qu'à cette poussée s'ajoute, comme pour les labio-vélarisées, une poussée en avant et un arrondissement des lèvres. Ces consonnes sont dites vélarisées ou pharyngalisées. La vélarisation (ou pharyngalisation) entraîne nécessairement une modification de l'articulation spécifique de certaines consonnes : la masse de la langue se portant vers l'arrière, la pointe de cet organe se trouvera derrière les alvéoles plutôt que derrière les dents, et un t vélarisé, noté [t], sera apico-alvéolaire plutôt qu'apico-dental.

Il est compréhensible que les voyelles en contact avec les consonnes palatalisées, labio-vélarisées ou vélarisées voient leur timbre influencé par l'articulation de ces consonnes : entre deux consonnes palatalisées, pour lesquelles la langue doit prendre la position requise pour [i], une voyelle [u] tendra à prendre une articulation antérieure tout en conservant l'arrondissement des lèvres, si bien que [t'ut'], par exemple, s'articulera en fait [t'üt'].

2-36. Les affriquées

Lorsqu'on articule un son quelconque et une occlusive en particulier, il y a normalement un temps de mise en place des organes, un moment où la position ainsi réalisée est mise à profit pour produire le son caractéristique, et, finalement, un relâche-

ment des organes vers une position neutre. En général, seul le second temps, dit « tenue » est perçu, parce qu'il est seul caractéristique. Mais il peut se faire que le troisième temps, celui du relâchement des organes, soit assez lent pour ne pas échapper à l'auditeur, surtout lorsque celui-ci n'est pas habitué à réaliser le son en question et, de ce fait, n'est pas sensible à son unité articulatoire. C'est ce qui se passe pour les palatales; comme on l'a vu ci-dessus (2-29), les gens qui n'en ont pas dans leur parler, tendent à les interpréter comme [t] ou [k], [d] ou [g] plus [i].

On désigne sous le terme d'affriquées (ou de mi-occlusives) les articulations occlusives dont le troisième temps est identifiable comme une fricative. Une affriquée qu'on rencontre très fréquemment est celle qui résulte d'une occlusion obtenue avec la partie du dos de la langue proche de la pointe de cet organe appliquée contre la région des alvéoles des dents d'en haut, ce qui donne une tenue qui ressemble à [t] et un relâchement qu'on peut interpréter comme [ʃ]. Ceci explique qu'on note souvent cette affriquée au moyen du digraphe [tʃ]. Mais il vaut mieux réserver cette notation pour la succession [t + ʃ] du fr. *toute chose* [tuʃoz] et employer, pour l'affriquée, un signe comme [tʃ]. On distinguera ainsi entre angl. (*r*)*ight ship* [...aɪtʃɪp] et *I chip* [aɪtʃɪp]. Cette affriquée chuintante s'entend dans esp. *chato*, ital. *città*, russe *čaj*; la sonore correspondante attestée à l'initiale d'angl. *jet*, ital. *giallo*, se notera [dʒ] et, moins bien, [dʒ]; l'affriquée sifflante sourde à l'initiale d'all. *zehn*, ital. *zio* peut se noter [tʃ] (au lieu de [ts] et en dépit du conflit avec l'emploi de ce signe pour l'occlusive palatale; cf. ci-dessus, 2-29). On se contente le plus souvent d'un digraphe pour noter l'affriquée sifflante sonore à l'initiale d'ital. *zero* ([dʒ]). On rencontre aussi des affriquées à friction labiale (ou plus exactement labio-dentale) [pf] (all. *Pferd*), à friction dorso-uvulaire [kx], à friction interdentale [tθ], à friction latérale [tl], etc.

2-37. Consonnes longues et géminées

Une consonne n'est perçue comme longue que lorsque sa durée excède franchement celle qu'on entend dans le contexte

où elle apparaît. Comme ci-dessus (2-23) dans le cas des voyelles, on pourra noter la longueur des consonnes au moyen d'un point surélevé ou de deux points placés après le symbole de la consonne, donc [l̥] ou [l:] pour [l] long. Lorsqu'une consonne de longue durée se trouve entre deux voyelles, il est fréquent que le début en soit perçu comme la fin de la première syllabe et la fin comme le début de la syllabe suivante. Ceci donne l'impression de deux articulations successives et la notation tient compte de cette impression, d'où [alla] et non [al'a]. Les consonnes longues appartenant à deux syllabes successives sont désignées comme des géminées.

2-38. La syllabe

Dans les cas les plus simples, il y a autant de syllabes que de voyelles séparées par des consonnes. Les voyelles étant plus perceptibles que les consonnes, ceci semble indiquer que chaque syllabe correspond à un sommet de la courbe de perceptibilité. Ceci expliquerait qu'une consonne comme [l] placée entre deux consonnes moins perceptibles qu'elle, comme [v] et [k], puisse jouer le rôle de sommet de syllabe, comme dans le tchèque *vlk* « loup » ou qu'une voyelle comme [i] en contact avec une voyelle plus ouverte, comme [a], dans des contextes comme [ia] ou [ai], puisse ne pas former de sommet syllabique distinct. Mais deux voyelles de perceptibilité différente peuvent fort bien former deux syllabes successives comme dans fr. *ébahi*; [a] et [i], normalement plus perceptibles que [t] ou [k], ne forment pas syllabe dans fr. *quatre* [katʁ], *boucle* [bukl]; [i], moins ouvert que [ə], est pourtant le sommet de la syllabe unique d'angl. *beer* [biə]. La syllabation dépend donc de facteurs multiples dont tous sont loin d'être parfaitement identifiés.

2-39. Énergie articulatoire

Nous avons signalé plus haut (2-28) que les sifflantes résultent d'une friction plus énergique que les continues apicales notées [θ] et [ð]. Dans ce cas, l'énergie de la friction résulte du fait que le même volume d'air doit passer par un orifice plus étroit pour